



Harpèges, association reconnue d'utilité publique,
recrute pour son pôle hébergement logement parentalité :

UN TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F)

Poste à pouvoir rapidement en CDI à temps partiel

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité du directeur de pôle, vos missions sont les suivantes :

Missions d'accompagnement vers et dans le logement :

Assurer un accompagnement social lié au logement, relatif à un accès ou un maintien dans le logement, en direction des salariés du secteur privé ou des publics reconnus prioritaires au titre du DALO, en partenariat avec Action Logement Service et les services de la DDETS :

- Recenser et évaluer les difficultés rencontrées par la famille,
- Analyser la situation familiale, professionnelle, sociale, sanitaire et financière,
- Elaborer les objectifs de l'accompagnement social dans un contrat d'accompagnement personnalisé,
- Mettre en œuvre le contrat d'accompagnement social (visite à domicile, entretien téléphonique...),
- Effectuer des évaluations régulières afin de faire évoluer les objectifs du contrat d'accompagnement social si nécessaire,
- Rédiger les bilans sociaux de renouvellement ou de fin d'accompagnement.

Profil :

- Diplôme d'Etat CESF ou AS + 3 ans d'expérience exigée
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation,
- Faculté rédactionnelle,
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat,
- Très bonnes connaissances du contexte institutionnel, associatif, social et médico-social et des dispositifs de prise en charge des publics,
- Rigoureux (se), organisé(e), ayant le sens des responsabilités, porté(e) par des valeurs et un véritable engagement au profit des populations fragilisées,
- Excellente qualité relationnelle et de communication avec l'ensemble de ses interlocuteurs.



Conditions du poste :

- Convention collective : CCN du 31 octobre 1951
- Coefficient : 479
- Salaire de base brut mensuel : 1095,96 euros
- Horaire hebdomadaire : 17,50 heures
- Ancienneté reprise sous certaines conditions
- Indemnité « métiers socio-éducatif » brut mensuelle : 119 euros
- Prime décentralisée de 3% versée selon conditions conventionnelles
- En sus des 5 semaines de congés annuels, 17,50 heures de congés trimestriels au cours des 1er, 2ème et 4ème trimestres
- Lieu de travail : Grasse et déplacement sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes

Candidatures (CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire), à adresser à l'attention de :

Madame Alexia KRISANAZ – Directrice Générale

Association HARPEGES

8 avenue du 11 novembre

06130 - GRASSE

Ou par courriel : recrutement@harpeges.fr